

LE HARAS NATIONAL SUISSE, EN "AVENCHES" SUR LE BIEN-ÊTRE ÉQUIN !

Véritable pôle d'innovation équine, le Haras national suisse d'Avenches participe à de nombreux projets en faveur du bien-être équin. Sa visite, organisée par le Cluster santé & bien-être équin, fut l'occasion pour la Chambre d'Agriculture 71 d'échanger autour de pratiques novatrices.

La réglementation suisse

Face à des exigences sociétales grandissantes, la Suisse est un pays précurseur qui suit une réglementation bien plus stricte qu'en France en matière de bien-être animal. La détention de chevaux est réglementée par des dispositions légales telles que l'interdiction de détenir plus de cinq équidés sans attestation de compétences ou bien l'obligation de sortir son cheval au moins deux heures par jour si celui-ci n'est pas travaillé. Les équidés doivent également avoir des contacts visuels auditifs et olfactifs avec au moins un autre congénère. Enfin, certaines pratiques sont proscrites comme l'utilisation de rênes allemandes, l'hyperflexion ou bien la tonte des poils tactiles de l'animal. Toutes ces obligations sont basées sur un principe encore peu reconnu aujourd'hui : préserver la "dignité" du cheval, c'est-à-dire la valeur propre de l'animal. Pour obtenir plus de renseignements sur la législation suisse,

vous pouvez consulter les sites internet de l'Office fédéral suisse de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (Osav) et du Conseil et observatoire suisse de la filière du cheval (Cofichev).

Le Haras national suisse d'Agroscope

Fondé en 1898, le Haras national suisse est aujourd'hui un centre de compétences pour la détention et l'élevage des équidés. Il est au service de la recherche, du développement et du transfert des connaissances auprès du public et des professionnels. Il est également l'un des berceaux de l'unique race nationale suisse : le Franches-Montagnes.

Plusieurs projets d'études y sont conduits afin d'optimiser le bien-être des équidés : caractérisation de la personnalité des chevaux, gestion de groupe d'étalons au pâturage, utilisation de slow-feeders, etc.

Le site du Haras national suisse est visitable librement et gratuitement toute l'année.

Une visite organisée par le Cluster santé & bien-être équin



Le Cluster santé & bien-être équin a été créé en novembre 2016 lors du salon annuel d'Equita Lyon. Il comprend des acteurs et entreprises de la filière équine qui souhaitent développer des projets autour de la santé et du bien-être des équidés. En y adhérant, ses acteurs bénéficient d'un accompagnement et d'une communication commune sur de grands événements. Initialement basée en



Photo de Pauline Pernin, chargée de mission du Cluster santé & bien-être.

région Auvergne-Rhône-Alpes, cette entité pourrait à l'avenir étendre ses activités à la région Bourgogne Franche-Comté. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site <https://clusterequin-sbe.com/blog/>.



Camille Guérineau
Conseillère filière équine, CA 71
tél. : 06.47.52.36.31
camille.guerineau@sl.chambagri.fr

**VOUS AVEZ UNE QUESTION ? UN PROJET ?
CONTACTEZ-NOUS, NOS ÉQUIPES SONT À VOTRE ÉCOUTE**
accueil@sl.chambagri.fr

www.sl.chambagri.fr



ET AUSSI SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

